



Prochaine du Séance du Sémidoc

Salle NoSophi, Sorbonne, entrée 14 rue Cujas, escalier K, 2e étage, pièce G 615 bis

Atelier de lecture
mercredi 05 novembre 2014
17h -19h

Les théories de la justice environnementale : évacuation de la question environnementale ?

En se préoccupant des inégalités environnementales, les théories de la justice environnementale s'attachent à étudier la répartition des avantages et des problèmes environnementaux, à analyser les mécanismes de production de ces inégalités et envisagent les modalités d'une répartition équitable des charges (financières ou autres) liées aux politiques environnementales (restauration environnements dégradés, prévention des risques etc.). Mais en réduisant la question de la justice environnementale à une question de justice distributive, les théories de la justice environnementale n'évacuent-elles pas *in fine* la question environnementale ? De quelle nature est-il question dans les théories de la justice environnementale ? De quelle nature devrait-il être question pour penser une écologie politique qui puisse articuler le social et l'environnemental ?

A lire :

- Larrère Catherine (2009), « La justice environnementale », *Multitudes*, n° 36, p. 156-162.
- Gordon Walker, “ Beyond Distribution and Proximity: Exploring the Multiple Spatialities of Environmental Justice”, in R. Holifield, M. Porter, G. Walker (eds.), *Spaces of environmental justice*, Wiley-Blackwell, 2010, p. 24-46
- Keucheyan Razmig, “Racisme environnemental”, chap. 1, *La nature est un champ de bataille*, La Découverte, Paris, 2014, p.
- Schlosberg, David (2004), “Reconceiving environmental justice: global movements and political theories”, *Environmental Politics*, vol. 13, n°3, p. 517-540.

Textes à télécharger en suivant ce lien:

<https://webcloud6.zaclys.com/public.php?service=files&t=4a6a0a3537843270cc2c376d3ebaac38>